PETITION

Suite au rejet de la DHG aux conseils d'administration du collège Félix Gaillard de Cognac

Les représentants des enseignants de la liste d'Union SUD Education-SGEN CFDT-Non syndiqués et de la liste FNEC-FP Force Ouvrière et les représentants des parents d'élèves de la liste PEEP, tous élus au conseil d'administration du collège Félix Gaillard de Cognac, revendiquons le maintien des quatre divisions de 5ème pour la rentrée 2018-2019, soit une structure à 16 divisions pour le collège, comme cette année.

Sont inscrits actuellement en 6ème 93 élèves qui se retrouveront en 5ème l'an prochain. La suppression d'une division de 5ème les condamnera donc à travailler dans des classes surchargées de 31 élèves minimum. Nous déplorons en effet une situation qui nuit autant à l'apprentissage des élèves qu'aux conditions de travail des enseignants.

NOM	Prénom	Adresse postale	Signature